

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Wilaya DE Bordj Badji Mokhtar**

**Daira DE Bordj Badji Mokhtar**

**Commune de Bordj Badji Mokhtar**

**NIF: 098401259004528**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N°15-247 du 16 September 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, P/APC de Commune de BORDJ BADJI MOKHTAR informe tous les entrepreneurs qui ont participé à la avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales: 13/2025 contenant:

**Réalisation d'aménagement urbain ;**

**LOT N01:el hai el gharbi .**

**LOT N02:hia houari Boumediere.**

**LOT N03:hai el waste .hai Mohamed Boudiaf .**

**LOT N04:extension de la velle**

- journal " الوسط " Date: 10/08/2025 en Arabe.
- Journal " " LE MEDIEATEUR MAGHREBIN " Date: 10/08/2025 en Français.

L'accord temporaire accordé à la suite de l'évaluation technique et financière des offres comme suit:

Entrepreneur	PART	Montant	Montant corrigé	Délai	Point. T	Observations
E.T.B BOUALLALA ABDELKADER NIF: 1630101002451308	01	66.020.000.00 DA	96.254.630.00 DA	240 Jours	74.75 point.	La plus basse et la seule
SARL OULED EDIOUEN NIF: 002401088332602	02	16.828.510.00 DA	//	60 Jours	82 point.	La plus basse et la seule
GROUPEMENT-ATRARZA NIF: 002301089901770	03	11.32.462.00 DA	//	60 Jours	.60 point.	La plus basse et la seule
SARL ELNAHRAWAN INVEST ET ENTREPRISES NIF: 0023010888328173	04	16.708.610.00 DA	//	120 Jours	77.5 point.	La plus basse et la seule

Tous les entrepreneurs qui souhaitent voir les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à fournir la partie technique de la commune de Bordj Badji Mokhtar à l'échéance (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires pour la transaction.

L'entrepreneur, qui oppose le choix de l'intérêt de l'entrepreneur dans le cadre de l'accord, nous pouvons dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires, d'introduire un recours devant un panel de marchés publics à la municipalité

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.